Consultation publique sur le futur chapitre de la DGEFP au sein du PPNR 2028-2034

Ouverte jusqu'au 30 novembre : https://fse.gouv.fr/actualites-evenements/la-dgefp-lance-une-consultation-publique-sur-la-prochaine-programmation

(Fichier Word réalisé par la CRESS Grand Est à partir des questions de l'enquête de la DGEFP)

La Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP) souhaite associer l'ensemble des acteurs engagés en faveur de l'emploi, de l'inclusion sociale et du développement des compétences et à la réflexion qu'elle conduit sur le futur chapitre qu'elle portera au sein du Plan de partenariat national et régional (PPNR) 2028-2034.

Cette consultation a pour objectif de recueillir des retours d'expérience et propositions concernant :

- La mise en œuvre du programme national FSE+ et FTJ 2021-2027 ;
- Les priorités qui devraient orienter le futur chapitre de la DGEFP au sein du PPNR ;
- Les enjeux liés à la mise en œuvre de la logique de performance dans la programmation 2028-2034.

Acteur de l'emploi, de l'insertion, de la formation ou de l'inclusion, partenaire économique et social, association, collectivité, organisme public, chercheur ou citoyen : chacun est invité à partager son expérience, son expertise et ses propositions. Une connaissance approfondie des fonds européens n'est pas requise pour répondre.

I.) Informations vous concernant

1. **Prénom***

2. **Nom***

3. **Courriel***

4. **J'apporte ma contribution en tant que* :**

- ❑ Citoyen / personne intéressée
- ❑ Personne morale

5. **Précisez* :**

- ❑ État ou organisme public national (administration centrale, service déconcentré de l'État, opérateur ou établissement public)
- ❑ Collectivité territoriale ou organisme représentant les collectivités (région, département, commune, intercommunalité, association d'élus, etc.)
- ❑ Organisme représentant la société civile (association, fédération ou tête de réseau, ONG, fondation, structure de l'économie sociale et solidaire, etc.)
- ❑ Partenaire économique et social (organisation syndicale, organisation d'employeurs, chambre consulaire, organisation représentant les entreprises, etc.)
- ❑ Organisme de recherche, université ou organisme d'expertise
- ❑ Autre :

6. **Nom de la structure* :**

7. **Votre structure a-t-elle déjà assuré la gestion de fonds européens (en tant qu'autorité de gestion – dont déléguée - ou organisme intermédiaire) * ?**

- ❑ Oui, dans le cadre de la gestion du FSE/FSE+

- ❑ Oui, dans le cadre d'un autre fonds européen
- ❑ Non

8. **Votre structure a-t-elle déjà bénéficié d'un financement européen* ?**

- ❑ Oui, via le FSE/FSE+
- ❑ Oui, via un autre fonds européen
- ❑ Non

II.) Bilan du Programme national FSE+ et FTJ 2021-2027 et perspectives 2028-2034

9. **Parmi les thématiques et types d'actions actuellement soutenus par le programme national FSE+ et FTJ, lesquels devraient être maintenus dans le futur chapitre du PPNR porté par la DGEFP ? Pour quelles raisons* ?**

(2000 caractères maximum)

10. **Quels besoins, défis ou enjeux émergents, actuellement peu ou pas couverts par le Programme national FSE+ et FTJ, devraient être pris en compte par le futur chapitre du PPNR porté par la DGEFP ? Pour quelles raisons* ?**

(2000 caractères maximum)

11. **Parmi les thématiques ou types d'actions financés depuis 2021, certains vous paraissent-ils aujourd'hui moins pertinents ou moins adaptés aux besoins actuels et futurs ? Si oui, lesquels et pour quelles raisons* ?**

(2000 caractères maximum)

12. **Au cours de la programmation 2021-2027, avez-vous identifié des besoins, des projets ou des acteurs relevant des champs d'intervention du FSE+ qui ont rencontré des difficultés pour accéder à un financement FSE+* ?**

- ❑ Oui, à plusieurs reprises
- ❑ Oui, ponctuellement
- ❑ Non
- ❑ Je ne sais pas

13. Si oui, quels types de situations avez-vous rencontrés ?

- ❑ Difficulté à démontrer l'éligibilité des participants ou à fournir les justificatifs nécessaires
- ❑ Public cible non visé ou insuffisamment couvert par le programme national FSE+
- ❑ Type d'action ou de projet non éligible au programme national FSE+
- ❑ Lignes de partage entre l'État et les Régions rendant difficile l'identification du financement approprié
- ❑ Enveloppe financière de l'appel à projets insuffisante au regard des besoins ou du nombre de projets pertinents
- ❑ Calendrier des appels à projets ou des programmations ne permettant pas de financer le projet au moment opportun
- ❑ Projet ne pouvant pas être financé en raison de sa durée, de son montant ou de son modèle économique
- ❑ Complexité ou lourdeur des règles et procédures de financement ayant conduit à renoncer à déposer ou à poursuivre une demande de financement
- ❑ Je ne sais pas / Je ne suis pas en mesure de préciser
- ❑ Autre :

14. Commentaire

(2000 caractères maximum)

III.) Préfiguration des mesures financées dans le cadre du futur chapitre PPNR porté par la DGEFP

15. Parmi les défis suivants, quels devraient être ceux les plus fortement soutenus par la DGEFP dans le cadre de son futur chapitre* ?
Sélectionnez au plus 5 options.

- ❑ Favoriser l'accès et le retour à l'emploi des personnes qui en sont le plus éloignées : repérage, accompagnement, levée des freins, insertion professionnelle, maintien dans l'emploi, etc.
- ❑ Lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale et améliorer l'accès aux services essentiels : accès aux droits, logement, mobilité du quotidien, santé, alimentation, accompagnement global, etc.
- ❑ Lutter contre le décrochage scolaire des jeunes : décrochage scolaire, raccrochage, scolarisation, etc.
- ❑ Renforcer l'apprentissage et l'alternance : développement et promotion de l'apprentissage, accès et maintien dans l'apprentissage, etc.
- ❑ Soutenir à la mobilité géographique : en faveur des demandeurs d'emploi, des jeunes, des actifs occupés, etc.
- ❑ Développer les compétences et accompagner les transitions professionnelles : formation, reconversion, apprentissage tout au long de la vie, compétences numériques et autres compétences clés, etc.
- ❑ Anticiper les mutations économiques, sociales, numériques et écologiques et leurs conséquences sur l'emploi et les compétences : transformations des métiers, transitions numérique et écologique, évolution des secteurs et des territoires, GPEC, etc.
- ❑ Favoriser un marché du travail plus inclusif, égalitaire et de qualité : égalité entre les femmes et les hommes, lutte contre les discriminations, qualité de vie et conditions de travail, santé au travail, vieillissement actif, etc.
- ❑ Favoriser l'inclusion et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap
- ❑ Renforcer les capacités d'action des acteurs de l'emploi, de l'insertion et de la formation et leur coordination : coopération entre acteurs, professionnalisation, ingénierie, transformation des pratiques, etc.
- ❑ Soutenir l'innovation sociale, l'expérimentation et le changement d'échelle des solutions ayant fait leurs preuves

16. Les mesures du futur chapitre de la DGEFP au sein du PPNR devraient être :

- ❑ Plus ciblées sur certains publics prioritaires
- ❑ Plus ciblées sur certaines thématiques
- ❑ Aussi ciblées qu'aujourd'hui
- ❑ Moins ciblées qu'aujourd'hui

17. Commentaires concernant le ciblage des mesures du futur chapitre PPNR porté par la DGEFP

(1000 caractères maximum)

A. Focus par thématique : Favoriser l'insertion professionnelle des personnes les plus éloignées de l'emploi

18. **Parmi les types d'actions suivants, choisissez les cinq qui vous semblent devoir être soutenus prioritairement dans le cadre du futur chapitre du PPNR porté par la DGEFP au titre de l'insertion professionnelle et sociale des personnes les plus éloignées de l'emploi et de l'amélioration de l'accès à l'emploi des jeunes ?**

Cette question est facultative. Si vous n'avez pas d'éléments particuliers à partager sur cette thématique, vous pouvez poursuivre en cliquant sur "suivant" en bas de la page. Sélectionnez au plus 5 options.

- ❑ Accompagnement global et personnalisé vers l'emploi : intégrant les dimensions sociales et professionnelles
- ❑ Repérage, mobilisation et « aller-vers »
- ❑ Levée des freins périphériques à l'emploi : ex : garde d'enfant, transport, etc.
- ❑ Développement des savoirs de base : savoirs fondamentaux, compétences numériques, linguistiques, savoir-être professionnels, etc.
- ❑ Mise en situation professionnelle et acquisition d'expérience : stages, volontariat, VAE etc.
- ❑ Rapprochement avec les employeurs et accompagnement vers et dans l'emploi
- ❑ Insertion par l'activité économique (IAE)
- ❑ Soutien à la mobilité géographique
- ❑ Actions favorisant l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap ou souffrant d'une maladie de longue durée : appui aux entreprises adaptées, aux recruteurs etc.
- ❑ Formation, professionnalisation et mise en réseau des professionnels de l'accompagnement
- ❑ Coordination des acteurs dans l'animation territoriale, l'ingénierie des parcours d'accompagnement et le suivi des publics
- ❑ Actions visant à impliquer les entreprises dans une démarche inclusive : appui aux services RH et partenaires sociaux, clauses sociales etc.
- ❑ Autre :

19. **Identifiez-vous d'autres types d'actions, non cités dans la liste, qui nécessiteraient d'être financés dans le cadre de cette thématique, notamment en lien avec des besoins émergents ?**

(1000 caractères maximum)

20. Autres commentaires sur cette thématique

(2000 caractères maximum)

B. Focus par thématique : Renforcer l'intégration sociale des personnes exposées au risque de pauvreté ou d'exclusion

21. Parmi les types d'actions suivants, choisissez les cinq qui vous semblent devoir être soutenus prioritairement dans le cadre du futur chapitre du PPNR porté par la DGEFP au titre d'une mesure dédiée à l'intégration sociale des personnes exposées au risque de pauvreté ou d'exclusion ?
Cette question est facultative. Si vous n'avez pas d'éléments particuliers à partager sur cette thématique, vous pouvez poursuivre en cliquant sur "suivant" en bas de la page. Sélectionnez au plus 5 options.

- ❑ Accompagnement social global et personnalisé, visant à favoriser l'autonomie et l'inclusion des personnes
- ❑ Soutien aux actions d'aller-vers et de repérage des publics invisibles en grande difficulté
- ❑ Lutte contre le sans-abrisme
- ❑ Soutien aux dispositifs d'accès aux droits et aux services : accès aux soins, accès à la justice, lutte contre le non-recours aux prestations sociales, etc
- ❑ Actions favorisant l'inclusion numérique et l'accès aux outils et services numériques
- ❑ Actions favorisant l'inclusion des personnes confrontées à des formes spécifiques de vulnérabilité ou de discrimination
- ❑ Soutien aux enfants vulnérables ou en situation d'exclusion : activités d'intégration sociale, accès à l'éducation, formation des professionnels de l'enfance etc.
- ❑ Soutien aux mineurs et jeunes majeurs de l'ASE, y compris après la sortie du dispositif, et aux MNA
- ❑ Accès et maintien dans le logement (hors lutte contre le sans-abrisme)
- ❑ Ingénierie et innovation sociale en matière d'accompagnement des personnes en situation de pauvreté ou d'exclusion sociale

- ❑ Coordination et animation territoriales des acteurs de l'accompagnement des personnes en situation de pauvreté ou d'exclusion sociale
- ❑ Aides matérielles : allocation, mise à disposition de denrées et de matériels de première nécessité
- ❑ Lutte contre les violences sexuelles, sexistes ou intrafamiliales
- ❑ Autre :

22. Identifiez-vous d'autres types d'actions, non cités dans la liste, qui nécessiteraient d'être financés dans le cadre de cette thématique, notamment en lien avec des besoins émergents ?

(1000 caractères maximum)

23. Autres commentaires sur cette thématique

(2000 caractères maximum)

C. Focus par thématique : Soutenir l'apprentissage et l'alternance pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes

24. Parmi les types d'actions suivants, choisissez les cinq qui vous semblent devoir être soutenus prioritairement dans le cadre du futur chapitre du PPNR porté par la DGEFP au titre d'une mesure dédiée au soutien à l'apprentissage et à l'alternance ?
Cette question est facultative. Si vous n'avez pas d'éléments particuliers à partager sur cette thématique, vous pouvez poursuivre en cliquant sur "suivant" en bas de la page.
Sélectionnez au plus 5 options.

- ❑ Accompagnement dans les parcours en alternance et apprentissage
- ❑ Développement et promotion de l'apprentissage, des formations en alternance et des contrats de professionnalisation
- ❑ Mobilisation des employeurs et mise en relation avec les entreprises pour faciliter le recrutement d'alternants et apprentis
- ❑ Prévention et lutte contre le décrochage des apprentis et alternants
- ❑ Aide aux jeunes pour accéder à l'apprentissage ou l'alternance
- ❑ Aide à la mobilité géographique
- ❑ Autre :

25. Identifiez-vous d'autres types d'actions, non cités dans la liste, qui nécessiteraient d'être financés dans le cadre de cette thématique, notamment en lien avec des besoins émergents ?

(1000 caractères maximum)

26. Autres commentaires sur cette thématique

(2000 caractères maximum)

D. Focus par thématique : Développer la formation continue des adultes pour favoriser l'adaptation et l'évolution professionnelles

27. Parmi les types d'actions suivants, choisissez les cinq qui vous semblent devoir être soutenus prioritairement dans le cadre du futur chapitre du PPNR porté par la DGEFP au titre d'une mesure dédiée au développement de la formation continue des adultes ?
Cette question est facultative. Si vous n'avez pas d'éléments particuliers à partager sur cette thématique, vous pouvez poursuivre en cliquant sur "suivant" en bas de la page.
Sélectionnez au plus 5 options.

- ❑ Actions de développement des compétences de base et des compétences transversales, notamment pour les adultes qui en sont le plus éloignés
- ❑ Actions de formation permettant l'acquisition ou le développement de compétences professionnelles, notamment pour répondre aux évolutions des métiers
- ❑ Actions visant l'acquisition de compétences numériques et l'adaptation aux transformations technologiques, notamment liées à l'IA
- ❑ Actions visant l'acquisition de compétences liées aux transitions écologique et énergétique
- ❑ Actions favorisant l'accès à la formation des salariés les moins qualifiés ou les plus exposés aux mutations de leur emploi
- ❑ Actions favorisant la formation et le développement des compétences des travailleurs âgés, notamment pour prévenir les sorties précoces de l'emploi
- ❑ Actions favorisant la validation et la reconnaissance des compétences acquises, notamment par l'expérience

- ❑ Actions favorisant l'accès à la formation des travailleurs indépendants, dirigeants de petites entreprises et autres actifs moins couverts par les dispositifs de formation
- ❑ Actions de reconversion professionnelle et d'accompagnement des transitions professionnelles
- ❑ Actions visant à lever les freins à l'accès à la formation : information, orientation, mobilité, contraintes familiales, numérique, etc.
- ❑ Actions permettant d'améliorer la qualité et l'efficacité des formations, notamment par l'innovation pédagogique et l'individualisation des parcours
- ❑ Autre :

28. Identifiez-vous d'autres types d'actions, non cités dans la liste, qui nécessiteraient d'être financés dans le cadre de cette thématique, notamment en lien avec des besoins émergents ?

(1000 caractères maximum)

29. Autre commentaire sur cette thématique

(2000 caractères maximum)

E. Focus par thématique : Accompagner les employeurs dans la gestion des emplois et des compétences, les transformations du travail et l'amélioration de la qualité de l'emploi

30. Parmi les types d'actions suivants, choisissez les cinq qui vous semblent devoir être soutenus prioritairement dans le cadre du futur chapitre « FSE » au titre d'une mesure dédiée au soutien des employeurs dans la gestion des emplois et des compétences, les transformations du travail et l'amélioration de la qualité de l'emploi ?
Cette question est facultative. Si vous n'avez pas d'éléments particuliers à partager sur cette thématique, vous pouvez poursuivre en cliquant sur "suivant" en bas de la page.
Sélectionnez au plus 5 options.

- ❑ Actions d'anticipation et de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC)
- ❑ Actions d'ingénierie et d'adaptation des dispositifs et parcours de formation aux besoins des entreprises et des territoires

- ❑ Accompagnement des entreprises et des branches professionnelles dans leurs transformations et dans l'adaptation de leurs organisations et de leurs emplois
- ❑ Actions visant à accompagner les transitions numérique, technologique et écologique des entreprises et leurs conséquences sur les emplois et les compétences
- ❑ Actions favorisant le développement des compétences des dirigeants, managers et responsables RH des TPE-PME
- ❑ Actions visant à renforcer le dialogue social et les capacités des partenaires sociaux, notamment dans les entreprises, les branches et les territoires
- ❑ Actions favorisant la qualité de vie et les conditions de travail (QVCT) et la prévention des risques professionnels
- ❑ Actions favorisant le maintien dans l'emploi et la prévention de l'usure professionnelle, notamment pour les salariés âgés ou exposés à des conditions de travail difficiles
- ❑ Actions d'accompagnement des mutations et restructurations permettant de sécuriser les parcours des salariés concernés
- ❑ Appui à la création, à la consolidation et au développement des entreprises, notamment par l'accompagnement des têtes de réseaux
- ❑ Accompagnement des structures de l'économie sociale et solidaire dans leur développement et leur professionnalisation (notamment DLA)
- ❑ Autre :

31. Identifiez-vous d'autres types d'actions, non cités dans la liste, qui nécessiteraient d'être financés dans le cadre de cette thématique, notamment en lien avec des besoins émergents ?

(1000 caractères maximum)

32. Autres commentaires sur cette thématique

(2000 caractères maximum)

F. Focus par thématique : Favoriser la participation des femmes au marché du travail et réduire les inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes.

33. Parmi les types d'actions suivants, choisissez les cinq qui vous semblent devoir être soutenus prioritairement dans le cadre du futur chapitre du PPNR porté par la DGEFP au titre d'une mesure dédiée à favoriser la participation des femmes au marché du travail et la réduction des inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes.
Cette question est facultative. Si vous n'avez pas d'éléments particuliers à partager sur cette thématique, vous pouvez poursuivre en cliquant sur "suivant" en bas de la page.
Sélectionnez au plus 5 options.

- ❑ Actions favorisant l'accès, le retour et le maintien des femmes dans l'emploi, notamment pour celles qui en sont durablement éloignées
- ❑ Actions visant à lever les freins à l'emploi spécifiques ou particulièrement prégnants pour les femmes (garde d'enfants, mobilité, accès aux droits, contraintes familiales, etc.)
- ❑ Actions visant à lutter contre la ségrégation professionnelle entre les femmes et les hommes et à favoriser la mixité des métiers
- ❑ Actions favorisant l'accès des femmes aux métiers et secteurs offrant des perspectives d'emploi et d'évolution professionnelle
- ❑ Actions favorisant l'accès des femmes aux postes à responsabilité et leur progression professionnelle
- ❑ Actions visant à prévenir et lutter contre les discriminations, le sexisme et les violences sexistes et sexuelles dans le monde du travail
- ❑ Actions favorisant une meilleure articulation entre vie professionnelle et vie personnelle, notamment par l'évolution des pratiques et organisations du travail
- ❑ Accompagnement des employeurs dans la mise en œuvre de politiques d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes
- ❑ Sensibilisation, formation et accompagnement des acteurs de l'emploi, de la formation et de l'entreprise aux enjeux d'égalité entre les femmes et les hommes
- ❑ Autre :

34. Identifiez-vous d'autres types d'actions, non cités dans la liste, qui nécessiteraient d'être financés dans le cadre de cette thématique, notamment en lien avec des besoins émergents ?

(1000 caractères maximum)

35. Autres commentaires sur cette thématique

(2000 caractères maximum)

G. Focus par thématique : Prévenir et réduire le décrochage scolaire

36. Parmi les types d'actions suivants, choisissez les cinq qui vous semblent devoir être soutenus prioritairement dans le cadre du futur chapitre du PPNR porté par la DGEFP au titre d'une mesure dédiée à la prévention et à la lutte contre le décrochage scolaire.
Cette question est facultative. Si vous n'avez pas d'éléments particuliers à partager sur cette thématique, vous pouvez poursuivre en cliquant sur "suivant" en bas de la page.
Sélectionnez au plus 5 options.

- ❑ Prévention du décrochage scolaire et lutte contre l'absentéisme
- ❑ Repérage précoce des jeunes présentant un risque de décrochage et accompagnement individualisé
- ❑ Actions de remobilisation et de raccrochage scolaire
- ❑ Favoriser l'accès aux études supérieures
- ❑ Acquisition et remise à niveau sur les savoirs fondamentaux, dont le numérique
- ❑ Mesures d'inclusion éducative, pédagogique, et sociale (dont levée des freins)
- ❑ Lutte contre les discriminations
- ❑ Lutte contre le cyberharcèlement scolaire
- ❑ Soutien des parents d'enfants en risque ou situation de décrochage scolaire
- ❑ Prévention des grossesses précoces et aide à la parentalité des élèves
- ❑ Scolarisation des enfants des foyers des populations itinérantes ou concernés par le mal logement
- ❑ Soutien à la mobilité géographique des élèves et étudiants
- ❑ Coordination et animation des réseaux des acteurs en charge du décrochage scolaire
- ❑ Autre :

37. Identifiez-vous d'autres types d'actions, non cités dans la liste, qui nécessiteraient d'être financés dans le cadre de cette thématique, notamment en lien avec des besoins émergents ?

(1000 caractères maximum)

38. Autres commentaires sur cette thématique

(2000 caractères maximum)

IV.) Enjeux liés à la mise en œuvre à la performance

Le financement dans le cadre du PPNR reposera sur une logique fondée sur l'atteinte d'indicateurs de réalisation (par exemple, le nombre de personnes accompagnées) plutôt que sur le remboursement des dépenses effectivement engagées. Cette partie vise à identifier les principaux enjeux à prendre en compte pour accompagner cette évolution.

39. Selon vous, quels sont les principaux enjeux liés au passage à un financement davantage fondé sur la performance* ?
Sélectionnez au plus 3 options.

- ❑ Définir des objectifs adaptés à la diversité des publics et des territoires
- ❑ Préserver la capacité à soutenir des accompagnements individualisés et adaptés aux besoins des personnes
- ❑ Préserver une capacité d'innovation, d'expérimentation et d'adaptation des actions soutenues
- ❑ Prendre en compte les actions dont les résultats sont parfois plus complexes à mesurer ou à atteindre
- ❑ Prendre en compte les facteurs extérieurs susceptibles d'influencer les résultats obtenus
- ❑ Gérer les écarts éventuels entre les objectifs fixés et les réalisations observées
- ❑ Mettre en place un suivi et une justification des réalisations à la fois fiables et simples à mettre en œuvre
- ❑ Faire évoluer les pratiques de pilotage, de suivi et d'évaluation des actions
- ❑ Je ne sais pas
- ❑ Autre :

40. Identifiez-vous des types d'actions pour lesquels un financement fondé sur des réalisations prédéfinies nécessiterait des modalités d'application particulières ? Si oui, lesquels et pourquoi ?

(2000 caractères maximum)

41. Autres commentaires sur ce sujet

(2000 caractères maximum)

42. Avez-vous des observations complémentaires concernant le bilan du programme national FSE+ et FTJ 2021-2027 (résultats, points forts, difficultés rencontrées, pertinence des priorités, efficacité des dispositifs, valeur ajoutée du programme, etc.) ?

(2000 caractères maximum)

43. Avez-vous des observations ou propositions complémentaires concernant la préparation de la prochaine programmation 2028-2034, notamment pour renforcer l'impact et l'efficacité du futur chapitre de la DGEFP au sein du PPNR ?

(2000 caractères maximum)